



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 06969

Numéro SIREN : 511 709 677

Nom ou dénomination : ADENES

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2016 sous le numéro de dépôt 76415



1607650201

|                   |                                 |
|-------------------|---------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2016-07-28                      |
| NUMERO DE DEPOT : | 2016R076415                     |
| N° GESTION :      | 2009B06969                      |
| N° SIREN :        | 511709677                       |
| DENOMINATION :    | ADENES                          |
| ADRESSE :         | 03 rue de Stockholm 75008 Paris |
| DATE D'ACTE :     | 2014/11/24                      |
| TYPE D'ACTE :     | EXTRAIT DU PROCES-VERBAL        |
| NATURE D'ACTE :   | NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)  |

036869

ADENES

S.A.S au capital de 1 567 575 €  
Siège social : 3, rue de Stockholm  
75008 PARIS  
R.C.S PARIS : 511 709 677

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 24 NOVEMBRE 2014  
ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Sc du 24/11/14 : NG

**DEUXIEME VOTE SUR LA PREMIERE RESOLUTION**

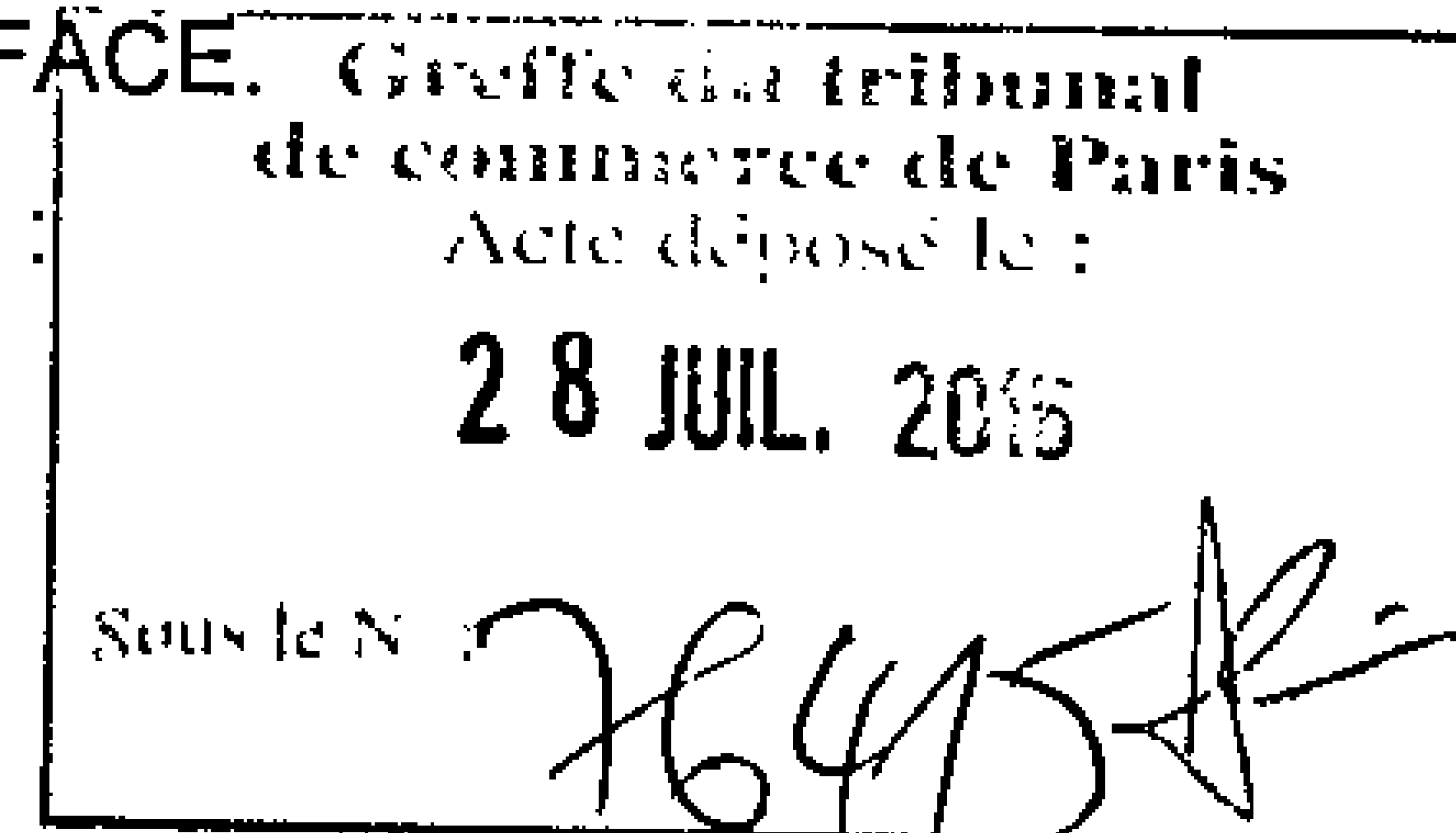
L'assemblée générale, décide de désigner en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « RI », pour une période de cinq années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2019 M. Olivier BONIFACE.

Cette résolution, soumise au vote de tous les associés, ayant obtenu :

- 340 000 voix contre (Société EUFEX),

- 1 227 575 voix pour,

est adoptée à la majorité.



**DEUXIEME VOTE SUR LA DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, décide de désigner en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « RI », pour une période de cinq années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2019 M. Olivier CRETINON.

Cette résolution, soumise au vote de tous les associés, ayant obtenu :

- 340 000 voix contre (Société EUFEX),

- 1 227 575 voix pour,

est adoptée à la majorité.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, décide de renouveler M. Raphaël XIXONS en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « PPE », pour une période de cinq années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2019.

Cette résolution, soumise au vote des seuls associés titulaires d'actions PPE, est adoptée à l'unanimité des porteurs d'actions de catégorie PPE.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, décide de désigner M. Bertrand PIERRAT en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « PPE », en remplacement de M. Olivier BONIFACE dont le mandat arrive à expiration, pour une période de cinq années, expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2019.

Cette résolution, soumise au vote des seuls associés titulaires d'actions PPE, est adoptée à l'unanimité des porteurs d'actions de catégorie PPE.

8

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, décide de désigner M. Olivier GLOUX en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « PPE », en remplacement de M. Olivier CRETINON dont le mandat arrive à expiration, pour une période de cinq années, expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2019.

Cette résolution, soumise au vote des seuls associés titulaires d'actions PPE, ayant obtenu :

- 40 000 voix contre (Société EUFEX),

- 1 527 575 voix pour,

est adoptée à la majorité des porteurs d'actions de catégorie PPE.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, décide de renouveler M. Guy CAUMES en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « RC », pour une période de cinq années, expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2019.

Cette résolution, soumise au vote des seuls associés titulaires d'actions RC, est adoptée à l'unanimité des porteurs d'actions de catégorie RC.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, décide de désigner M. Alain CHOUREAU en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « RC », en remplacement de la société MIROMAR INTERNATIONAL CONSULTING dont le mandat arrive à expiration, pour une période de cinq années, expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 mars 2019.

Cette résolution, soumise au vote des seuls associés titulaires d'actions RC, est adoptée à l'unanimité des porteurs d'actions de catégorie RC.



**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE DIRECTEUR GENERAL**  
**La société XRPERT**  
**Représentée par M. Xavier RAMOND**